



AVENANT N°1 - AVIS DE COURSE

5.2 Frais d'inscription

~~5.2.1 Bateaux inscrits à l'ensemble des formations Master Classes + parcours de navigations
Les frais d'inscription s'élèvent au total à 1000 Euros TTC par bateau avant le 2 mars 2022.~~

~~5.2.2 Bateaux inscrits aux seuls parcours de navigations.
Les frais d'inscription s'élèvent au total à 500 Euros TTC par bateau avant le 2 mars 2022.~~

5.2.1 Les frais d'inscription s'élèvent au total à 500 Euros TTC par bateau avant le 05 mars 2022, minuit.

L'association est exonérée des impôts commerciaux.

5.3 - Remboursement des frais d'inscription

L'intégralité des sommes versées sera remboursée aux skippers dont la candidature n'aura pas été retenue.

~~Les frais inscriptions ne seront pas remboursés après le 2 mars 2022.~~

~~Lors d'un désistement d'un équipage avant le 1 mars 2022 les frais d'inscription seront totalement remboursés.~~

Dans le cas d'une annulation de l'AO et/ou pour cause COVID les frais d'inscriptions seront totalement remboursés.

Dans chacun de ces cas les équipages ne pourront prétendre à des indemnités.

7. PROGRAMME OFFICIEL

~~Jeudi 10 mars~~

~~Accueil gratuit des bateaux à Port La Vie.~~

~~Samedi 12 mars~~

~~14h00 : Présence obligatoire des bateaux à Port La Vie
14h/18h : Contrôle des bateaux et inscriptions
18h00 : Présentation du planning suivi d'un pot d'accueil~~

~~Dimanche 13 mars~~

~~10h/12h : Formation « Administratif Classe » (Inscription, coffre, fiche skipper, etc.)
14h/17h : Formation « Mesures et jauges »
18h/19h : Briefing Courses du 14 et 15 mars~~

~~Lundi 14 mars~~

~~09h00 : Formation « Contrôles départ des bateaux »
11h00 : Départ ponton pour parcours côtier
12h00 : Départ de la Course 1
17h00 : Retour au port~~

~~Mardi 15 mars~~

~~10h00 : Contrôles des bateaux
11h00 : Départ ponton pour parcours côtier
12h00 : Départ de la Course 2
17h00 : Retour au port~~

Accueil gratuit des bateaux à Port La Vie

Mercredi 16 mars

~~10h/12h : Formation réseaux sociaux et communication~~

~~14h/17h : Débriefing global des parcours côtiers~~

14h00 : Présence obligatoire des bateaux à Port La Vie

14h/18h : Contrôle des bateaux et inscriptions

18h00 : Briefing parcours côtier

Jeudi 17 mars

~~09h/12h : Échange et discussion Voileries (Matériaux, formes, réparations, etc.)~~

Formation Contrôles de jauge à bord des bateaux

~~14h/16h : Formation Contrôles de jauge à bord des bateaux et/ou tests de voiles~~

14h/18h : Parcours côtier

~~16h/17h : Formation Fonctionnement du jury~~

19h : Echanges sur le circuit autour d'un buffet

Vendredi 18 mars

10h00 : Contrôle des bateaux

11h00 : Départ ponton

12h00 : Départ de la Grande Course de 300 milles

Dimanche 20 mars

Nuit/Matin : Retour au port

12h00 : Déjeuner et échanges / débriefing de la semaine **Moment officiel**

8. INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

Les IC seront distribuées aux skippers (en règle de leurs frais d'inscription et des majorations éventuelles) au plus tard ~~le samedi 12 mars 2022~~ **mercredi 16 mars 2022**.

Seules les IC distribuées à l'issue des inscriptions revêtent un caractère officiel.

9. LES PARCOURS

9.1 Les parcours seront de type « côtier » ~~le lundi 14 et le mardi 15 mars 2022~~. **Le jeudi 17 mars 2022**

Une course offshore d'environ 300 Mn est prévue le vendredi 18 mars 2022.

La direction de course déterminera le sens du parcours au moins 24h avant le signal d'avertissement.

Fait à Saint Gilles Croix de Vie,
Le mercredi 2 mars 2022

L'organisation
Estelle Graveleau

Directeur de Course
Yann Eliès


TEAM VENDÉE
FORMATION
Forum Port La Vie
85800 Saint Gilles Croix de Vie
N° Siret : 792 523 680 00017 - APE : 8551Z

